

5b - Plan règlementaire

ZAC de la Cerisaie

Echelle : 1/500
Février 2018

Dossier d'approbation

PLU arrêté par délibération du 16/05/17
Enquête publique réalisée du 23/10/17 au 24/11/17
PLU approuvé par délibération du



Plan masse

- Limite de zone
- Secteur de plan masse
- Limite de lots
- Limite des batiments de différentes hauteurs

Implantation des constructions

- Implantation obligatoire à l'alignement
- Recul obligatoire de 2m minimum de l'alignement
- Recul obligatoire minimum sur la limite de la ZAC
- Limite constructible indicative
- Distance de retrait obligatoire (en m)
- Distance minimum obligatoire à respecter (en m)
- Distances indicatives (en m)

Spécificités architecturales ponctuelles

- Niveau de couronnement sur 2 niveaux pour 70% minimum du linéaire concerné
- Rupture obligatoire du niveau de couronnement sur toute la largeur du bâtiment
- Traitement de couronnement en retrait non obligatoire
- Implantation obligatoire du rez de chaussée en retrait de 2m
- Emprise des constructions existantes
- Parcelles

